



## Taux de thc dans le sang.....

Par **Boyer Alexandre**, le **03/07/2012** à **16:47**

Bonjour,

Je me suis fait prendre en délit par les motards (dimanche 1er juillet 2012) en train de tirer une taffe sur un joint alors que je conduisais. J'ai eu droit à 14 h de garde à vue, avec prise de sang, etc. suite à un test salivaire positif.

Je consomme régulièrement du cannabis (1 joint par jour) mais ce jour là, je n'avais que tirer une taf...

Depuis, j'ai un dégoût total pour le cannabis et ne vais plus consommer.

Ils m'ont retiré mon permis pendant 72 h en attente des analyses.

Je voudrais savoir sur quoi ils se basent pour évaluer mon taux de THC : le jour où je conduisais ou, en général, dans la vie.

Je n'ai aucun antécédent judiciaire. J'avais 8 points et donc j'aurais 6 points en moins à ce que j'ai compris donc il m'en restera 2.

Merci, de me répondre car je suis très inquiet.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **03/07/2012** à **19:38**

Bonjour,

Toutes les réponses à vos questions se trouvent dans les dossiers en en-tête de ce forum de

droit routier. Je vous invite donc à en prendre connaissance puis à venir nous poser vos questions complémentaires.

Bonne lecture.